

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	36_GAMBETTA_75020	Numéro	75120_070_02
Adresse du site	36, avenue Gambetta	Hauteur	R + 6 (19,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Hénéo	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur l'antenne inactive.		
Complément d'info	Deux antennes sur un azimut Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site OF (130° et 230°) Version précédente accordée à la CCTM du 22/01/2021		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/01/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 20e	23/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers l'azimut 80°.		
Distance des ouvrants	Lucarnes entre 3,50 m et 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (19,20 m)
Estimation	3G/4G/5G : 80° <3V/m 5G : 80° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA) 5G	22,45 m pour les antennes à faisceau fixe 22,70 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Le remplacement de l'antenne inactive se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

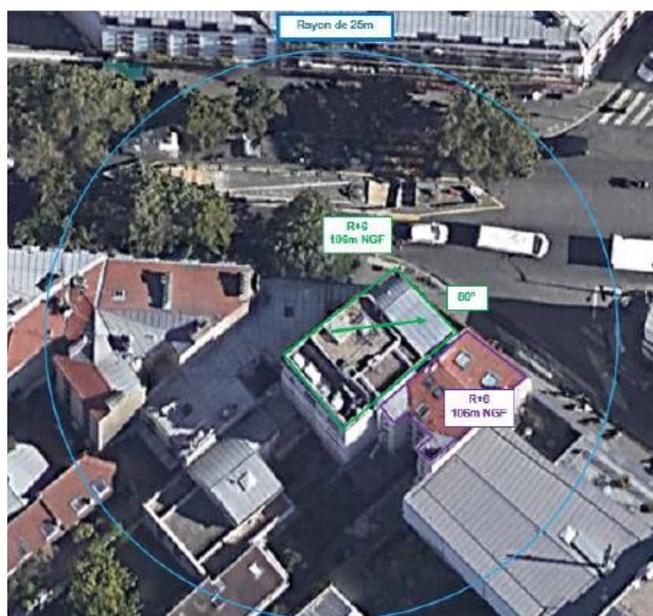
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Crèche Collective Municipale Malte Brun	19, rue Malte Brun 75020 Paris	R+3 15m	NON	18m	2,4 V/m soit 0,7%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 - Crèche Collective Municipale Malte Brun	19, rue Malte Brun 75020 Paris	R+3 15m	NON	18m	1,1 V/m soit 1,8%

lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

	Azimut 80°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)
Faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

	Azimut 80°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet : Aucune modification visuelle



Vue des Azimuts

Azimut 80°

80°

